

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - ARNAUD Alexandre - UGHETTO Dominique.

Absents avec procuration : MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - GONTARD Christopher (ARNAUD Alexandre)

Absents sans procuration : VETTOVALLI Michel - LERAT Frédéric

Secrétaire de séance : LALANNE Claude

Délibération 1.5

Objet : Composition du Centre Communal d'Action Sociale

Cette délibération annule et remplace celle du 23 août 2022

Madame Le Maire expose qu'il convient de fixer la composition des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS est fixé à 6 membres élus et 6 membres nommés par le Maire, Président de droit, parmi les personnes non-membres du conseil municipal (article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a élu :

- LIOTARD Régine
- BONNARD-DREVARD Nathalie
- CHASTAN Thierry
- FIERE Pascale
- LALANNE Claude
- MOUTON Martine

a nommé:

- FAURE Sylviane
- PLANCHER Christine
- ROSTAN Françoise
- THION Christian
- TRIBOULET Guy
- BUSSY Patricia (représentant UDAF)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
A Savasse, le 20 septembre 2023
Le Maire

